

Dispositif  
Coronavirus  
Prêts Rebond

# Mise en place du CAP Rebond



SERVIR L'AVENIR

03/04/2020

# Dispositif Coronavirus Prêts Rebond

## LE PRÊT REBOND : RENFORCEMENT DE TRÉSORERIE POUR LES ENTREPRISES IMPACTÉES PAR LE COVID 19

Dotation Région Centre-Val de Loire  
dotation : 1M€ permet de financer environs 75  
entreprises (prêt moyen à 35K€)

### Offre Prêt Rebond

- **Durée** : 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement du capital
- **Montant** : 10 K€ à 50 K€
- **Taux zéro**
- Prêt qui peut être associé à un **partenariat financier**, à raison de 1 pour 1, sous forme soit :
  - de concours bancaire d'une durée de 4 ans minimum.
  - d'apports des actionnaires et/ou des sociétés de capital-risque
  - d'apports en quasi fonds propres (Prêts Participatifs, obligations convertibles en actions).
- **Ce co-financement ne sera pas automatiquement recherché**
- **Aucune garantie** sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant

### Cibles éligibles et finalité

- Un dispositif pour **renforcer la trésorerie\*** des entreprises quelque soit leur forme juridique sauf entreprises individuelles
- A destination des **PME au sens de la réglementation européenne de plus de 1 an et un bilan**  
Qui rencontrent :
  - un besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle **(et non structurelle)**
  - ou
  - une situation de fragilité temporaire dans le contexte de crise sanitaire lié au COVID 19
- Exerçant l'essentiel de leurs activités sur le **territoire de la Région** ou s'y installant
- Éligibles à la garantie de BpiFrance Financement
- Bénéficiant d'une cotation FIBEN jusqu'à 5
- **L'assiette du Prêt « Rebond »** est constituée prioritairement par :
  - des investissements immatériels : *coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), recrutement et formation de l'équipe commerciale, frais de prospection, dépenses de publicité...*
  - des investissements corporels ayant une faible valeur de gage : *matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique, ...*
  - le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

\* Sont exclues les opérations de création, de transmission